

ORDRE DU JOUR :

- *Emargement de la feuille de présence - Vérification des Pouvoirs.*
- *Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective par le Président Philippe MANASSERO*
- *Présentation de la commission de vérification et du comité de validation*
- *Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire du 14 septembre 2020 et de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2020 (Vote)*
- *Rapport moral du Président*
- *Rapport d'activités du Secrétaire Général (Vote)*
- *Bilan financier de la Trésorière*
- *Rapport du Commissaire aux comptes (Vote et Quitus)*
- *Présentation du budget prévisionnel 2021 (Vote)*
- *Présentation des candidats au Bureau exécutif : scrutin de liste bloquée (Vote)*
- *Présentation des candidats au Conseil d'administration : scrutin plurinominal (Vote)*
- *Résultats des élections*
- *Intervention des personnalités*
- *Clôture de l'Assemblée générale par le Président élu*

PERSONNALITES PRESENTES OU REPRESENTEES :

Monsieur Michel-Jean FLOC'H, Inspecteur d'académie - DASEN,
Madame Vanessa SIEGEL, Vice-présidente du département 06 en charge des sports, représentant Monsieur Charles-Ange GINESY, Président du département des Alpes-Maritimes,
Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Sénatrice des Alpes-Maritimes,
Monsieur Eric TANGUY, Vice-Président du CNOSF, Président de la Fédération française de volleyball, Vice-président du CDOS 06,
Monsieur Hervé LIBERMAN, Président du CROS Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur,

COMITES DEPARTEMENTAUX PRESENTS OU REPRESENTES :

ATHLETISME	GOLF	SPORT BOULES
AVIRON	GYMNASTIQUE	SPORTS DE GLACE
BADMINTON	HALTEROPHILIE	SPORT EN MILIEU RURAL
BASEBALL SOFTBALL	HANDBALL	SPORT POUR TOUS
BASKET-BALL	HANDISPORT	SPORT UNIVERSITAIRE
BOWLING SPORTS DE QUILLES	HOCKEY SUR GAZON	SQUASH
CANOË KAYAK	JOINVILLAIS	TENNIS
CLUB ALPIN ET DE MONTAGNE	JUDO	TENNIS DE TABLE
COURSE D'ORIENTATION	KARATE	TIR
CYCLISME	MONTAGNE ET ESCALADE	TIR A L'ARC
EPGV	MOTOCYCLISME	TWIRLING BATON
EQUITATION	NATATION	UFOLEP
ESCRIME	PETANQUE	UGSEL
ETUDES ET SPORTS SS MARINS	POLICE NATIONALE	UNSS
FFST	RANDONNEE PEDESTRE	USEP
FOOTBALL	RUGBY	VELO
FOOTBALL AMERICAIN	SKI	VOILE
FSCF	SPORT ADAPTE	VOL LIBRE
FSGT	SPORT AUTOMOBILE	VOLLEYBALL

Le président, Philippe MANASSERO, ouvre la séance à 18h45 et remercie l'ensemble des comités présents. Il laisse la parole au Président de la commission de vérification et du comité de validation, Monsieur Jean-Luc BAUDET. Ce dernier informe, qu'accompagné de Madame Michèle LE GARREC, ils ont vérifié l'ensemble des candidatures reçues ainsi que, ce jour, la feuille de présence et les pouvoirs et que tout a été validé.

Le quorum est atteint (57 CD présents sur 65 adhérents) soit 283 voix sur les 303 possibles du collège électoral.

Avant de débiter l'Assemblée générale, le Directeur du CROS Sud, en charge des élections, fait un essai de vote avec l'ensemble des comités présents.

Le Président du CDOS donne lecture de l'ordre du jour et propose l'adoption des procès-verbaux des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire du 14 septembre 2020 et de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2020.

Avec 268 voix et 2 abstentions, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des voix exprimées.

Il expose son rapport moral (en annexe) et termine par un hommage à tous les dirigeants qui nous ont quittés en 2020.

La parole est donnée à Eric TANGUY, Vice-Président du CNOSF, Président de la Fédération française de volleyball, Vice-président du CDOS 06, qui doit quitter la réunion pour une autre visioconférence :

« Je suis heureux d'être parmi vous car en ce moment ce n'est pas facile de parler de sport et de se rencontrer. Je vous transmets les salutations du Président du CNOSF, Denis MASSEGLIA, qui pense à tous ces dirigeants qui portent les valeurs de nos comités. 2021 sera important car c'est une année olympique. 600 athlètes seront à Tokyo pour représenter la France et ils auront besoin de votre soutien. La situation dans vos comités est compliquée mais il faut tenir bon pour nos clubs, nos sportifs, nos athlètes pour retrouver ce que nous avons perdu le 17 mars 2020. Il faut que l'on reste mobilisé pour soutenir nos clubs et relancer notre activité et l'on espère reprendre très vite nos activités. Sur le plan personnel, j'ai passé 8 ans en tant qu'élu au CDOS. Ces années seront inoubliables avec une aventure humaine où j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler avec vous tous. Ce n'est pas un adieu car je resterai près de Philippe et du CDOS et je vous aiderai dans d'autres fonctions et vous remercie de porter haut les couleurs du sport et de l'olympisme. Bonne assemblée générale. »

Le Président laisse intervenir Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Sénatrice des Alpes-Maritimes, qui devra aussi quitter la réunion pour d'autres activités :

« Je remercie le travail effectué par le CDOS 06, c'est un rayonnement au niveau national avec des élus très dynamiques. Je siège à la délégation du sport au Sénat pour porter la voix du CDOS et votre voix avec des échanges réguliers. J'ai écrit hier à la Ministre des sports pour lui demander de réouvrir les gymnases pour poursuivre et reprendre la pratique sportive. N'hésitez pas à me solliciter pour toute problématique via le CDOS 06. »

Manuel DUREUIL, secrétaire général, donne ensuite lecture du rapport d'activités (envoyé en amont aux adhérents). Il est accompagné d'un diaporama des différentes actions menées par le CDOS 06.

Le vote du rapport d'activités s'ouvre : 279 voix pour et 0 voix contre ; le rapport est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

La Trésorière, Dominique PERONNET, commente le bilan financier et le budget prévisionnel 2021 dont les documents ont été adressés précédemment à tous les adhérents et son exposé est illustré par un diaporama. Elle remercie Charline GARTNER pour son aide précieuse sur la comptabilité.

Monsieur Jacques SIVIGNON, commissaire aux comptes, donne lecture de son rapport : *« J'attire votre attention sur le fait que les règles et méthodes comptables ont évolué cette année. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes relatif à l'exercice clôt le 31 décembre 2020. Nous certifions que les comptes sont, au regard des règles comptables françaises, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Je vous confirme que la présentation de la trésorière est parfaitement claire. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Cet audit a été effectué selon les règles d'indépendance prévues par le code de commerce et de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Nous attirons votre attention sur l'annexe des comptes qui a été présentée qui est relatif au changement de méthode de calcul des contributions volontaires en nature qui avant étaient annexées et maintenant sont comptabilisées. La crise liée à la COVID-19 a créé des conditions particulières pour préparer nos audits et nous avons dû nous adapter. Nous vous informons que l'application de l'approche des « fonds dédiés » est correcte. Concernant les vérifications spécifiques, elles sont faites conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires et que nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données que sur la situation financière. Sur les conventions réglementées, il n'y a aucune convention passée lors de l'exercice écoulé qui est à soumettre à l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L612-5 du code de commerce. Merci pour votre attention. »*

Philippe MANASSERO, remercie le commissaire aux comptes pour son investissement et propose l'approbation du rapport financier : 254 voix pour, 0 voix contre et 29 abstentions donc à adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Dominique PERONNET reprend la parole pour exposer le budget prévisionnel 2021. Il est mis aux voix : 273 voix pour, 0 contre et 10 abstentions le budget est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Le Président passe aux élections et rappelle les règles selon les nouveaux statuts en vigueur depuis l'assemblée générale du 14 septembre 2020.

Il présente les candidats au Bureau Exécutif dont il est tête de liste :

- MANASSERO Philippe - Membre qualifié : Président
- DUREUIL Manuel - Joinvillais : Secrétaire général
- PERONNET Dominique - Karaté et DA : Trésorière
- BROCHE Alain – Football : VP Sport et Professionnalisation
- FER Emilie - Canoë kayak : VP Sport et politiques publiques - Haut niveau
- IMBERT Céline – Gymnastique : VP Sport, santé et bien-être
- MOSTEIRO Laurence – UNSS : VP Sport, Education et Citoyenneté
- ARPAÑA Alexandra - Judo : Secrétaire adjointe
- LANZAS Yolande - Hockey sur gazon : Trésorière adjointe
- ALLO Frédéric – Voile : Membre - VP Sports de nature
- BUCHET Thierry - Sport en milieu rural : Membre - VP en charge de la communication
- GOURAISSA Valérie – Athlétisme : Membre - Pdte Com. sports, solidarités et dév. durable
- MANASSERO Denis – FSGT : Membre - Pdt commission Caravane du sport et logistique
- LIBERMAN Hervé - Président CROS Sud : Membre de droit

L'élection se déroule avec 281 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions. La liste est approuvée à l'unanimité des voix exprimés :

Ouverture du vote pour les 10 places à pourvoir au Conseil d'Administration. Le Directeur du CROS Sud, donne les explications de votes pour ce scrutin avec d'abord un vote pour les candidats de la catégorie 1 puis un second vote pour ceux des catégories 2, 3, 4 et 5.

Résultats des votes :

Tous les candidats sont élus comme suit :

- LAFLEUR Frédéric – Escrime : 279 voix
- VASSALLO Michel – Tennis de Table : 265 voix
- LEHUREY FENASSE Marie-Laure – Handball : 265 voix
- TUKOV Christophe – Tennis : 264 voix
- BELLENOUE Christian – Tir : 261 voix
- ZAMMOUT Christophe – Natation : 252 voix
- DURBANO Béatrice – Haltérophile : 246 voix

Hervé LIBERMAN, Président du CROS Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur : *« Je salue l'ensemble des élus présents et mes collègues du CROS Sud. Je remercie l'ensemble des représentants des comités présents. Je souhaite tout le bonheur aux membres de l'ancien comité qui ont quitté leur poste et je voudrais avoir un petit mot de félicitations et de bienvenue pour les nouveaux élus de cette olympiade qui sera particulière car nous serons les seuls représentants bénévoles de l'olympisme à pouvoir vivre deux Jeux Olympiques d'été dans le même mandat et on le fera 100 ans après les derniers Jeux en France. J'ai une pensée pour nos dirigeants disparus cette année mais aussi pour tous ceux décédés à cause de la COVID qui ont fait que nous avons fait des efforts commensurables et le sport a été une des activités très touchée par cette crise sanitaire. Il nous faudra, dans ce prochain mandat, être optimistes, inventifs, innovants. Nous venons de subir une saison blanche, nous allons tout faire que cette année noire soit vite oubliée et que nous reprenions des couleurs pour nos licenciés, nos publics et pour la reprise des compétitions. Philippe a eu l'occasion de souligner le travail fait au service de nos adhérents du CROS et de l'attention particulière au conseil des présidents à veiller à ce que les structures de nos six départements travaillent ensemble et nous avons pu passer ces quatre dernières années d'une manière exemplaire. Je dois attendre ma réélection mais je sais qu'il n'y a pas de liste contre. C'est à la fois un plaisir et peut-être aussi une inquiétude de ne pas voir d'autres projets ou alors nous sommes tout simplement dans le bon sens du travail au service des clubs et des adhérents de nos différents comités. Une des propositions du CROS, qui a été abordé lors du dernier CA, est de mettre en place un fond de soutien pour la reprise à la suite de cette saison. Nous proposerons lors de notre prochaine assemblée générale le vote de cette résolution. Nos actions ne sont pas encore définies, nous connaissons à peu près le montant de l'enveloppe et nous espérons amener, au-delà de nos comités, les collectivités territoriales. Nous connaissons la décision de la convocation de la conférence régionale du sport qui sera en assemblée constitutive le 30 mars à la demande du préfet de région, Christophe Mirmand. C'est une grande tâche qui nous attend et c'est une belle opportunité pour nous que de préparer ces Jeux Olympique 2024 sous la forme d'une conférence régionale du sport qui devrait aboutir à la mise en place d'une conférence des financeurs qui permettra à nos élus de s'appuyer sur un partage et une lecture des quatre collèges unis à la conférence régionale des sports. Je tiens une nouvelle fois à féliciter Philippe MANASSERO et sa nouvelle équipe et vous remercie de votre écoute. »*

Madame Vanessa SIEGEL, Vice-présidente du département 06 en charge des sports, représentant Monsieur Charles-Ange GINESY, Président du département des Alpes-Maritimes,
« Je tiens à féliciter cette nouvelle équipe élue et remercier ceux qui ont travaillé jusqu'à maintenant au sein de l'équipe. Quand on regarde tout le travail que vous avez effectué, on ne peut que noter votre dynamisme et votre engagement pour le sport. Je voudrais insister sur les valeurs que vous véhiculez qui sont les valeurs du sport mais aussi celles citoyenne. Il y a la solidarité, avec votre engagement lors de la tempête Alex, l'égalité avec les actions menées l'accès au sport pour tous et notamment pour le handicap et le sport adapté avec un soucis de mixité, la lutte contre les discriminations, l'entraide avec le fonctionnement de la Caravane du sport et des Journées Olympiques et cela fonctionne parce que les bénévoles des comités départementaux participent et je les en remercie et enfin la générosité, via les gestes de premiers secours sur vos différentes animations. Je tenais à souligner votre force à fédérer avec 69 comités qui font partis du CDOS sur 72 ce qui représente 2300 clubs sur les 2435 et l'implication de 230000 licenciés sur les 240000. C'est un travail fabuleux et je tenais à le souligner. Je vous souhaite de continuer à travailler avec toute cette belle énergie et faire vivre le sport comme vous le faites dans ce très beau département. »

Monsieur Michel-Jean FLOC'H, Inspecteur d'académie – DASEN : *« Merci de m'accueillir pour la première fois parmi vous dans mes nouvelles fonctions. Je ne suis pas surpris de la qualité du pilotage de cette assemblée et de votre score unitaire pour votre reconduction. Nous travaillons depuis quelques années ensemble et c'est le fruit de votre engagement, de votre disponibilité, de votre compétence et de votre qualité à fédérer. J'ai besoin de m'acculturer à ces nouvelles missions qui sont les miennes et je compte avancer avec vous. Nous partagerons parfaitement les mêmes valeurs au quotidien et notamment sur la laïcité. L'Etat à une nouvelle organisation qui va permettre de prendre en charge la totalité des temps de l'enfant, scolaire, périscolaire et extra-scolaire. Nous gardons la totalité de l'expertise des personnels ex-DDCS avec des évolutions pour mutualiser et harmoniser le travail et être plus efficace. Je pense à la synergie entre le sport scolaire et le sport fédéral pour tous les publics et nous allons travailler ensemble. Je tiens à souligner des bonnes relations avec le CDOS qui ont été confirmées avec les personnels de la jeunesse et des sports que nous continuerons d'avoir. Je veux vous parler du fond de solidarité de l'ANS, qui permettait de lutter contre les problèmes rencontrés à la suite de la pandémie pour les petits clubs, qui est reconduit cette année et vous y serez associé pour les attributions des aides. Je souhaiterais vous parler de la note de l'ANS en faveur des projets sportifs territoriaux qui est de nature à nous rassurer notamment sur les financements en PACA puisque le soutien à la professionnalisation du mouvement sportif va être accru avec 3 916 464€, d'autres actions pour 110 000€, j'apprends à nager pour 302 000€, le fond territorial de solidarité pour 859 800€ et la première enveloppe avec une part réservée à l'emploi qui passe de 480 000€ à 1 148 000€. Cette crise sanitaire qui est difficile, complexe et même critique pour certains d'entre nous va avoir un accompagnement de l'Etat qui va permettre d'en sortir. Nous serons à vos côtés avec nos équipes pour aider le sport scolaire, les clubs et les fédérations. Nous avons des financements qui vont nous permettre de vous accompagner et nous regarderons cette problématique de création d'emplois pour participer au redémarrage et je pense que les conditions de votre activité sont réunies pour que nous fassions front et que nous soyons solidaire et l'Etat sera au rendez-vous. Vous êtes nombreux et je suis vraiment très content de participer à cette aventure avec vous et je vous remercie de m'accueillir et j'ai besoin de m'acculturer car le sport n'est pas mon domaine mais c'est exaltant après tant d'années d'avoir de nouvelles missions. »*

Le Président élu clôture l'assemblée générale en remerciant toutes les personnes présentes en visioconférence mais aussi celles sur site qui a permis cette belle organisation.

Il clôture à 21h00.



Philippe MANASSERO
Président du CDOS 06



Manuel DUREUIL
Secrétaire général